

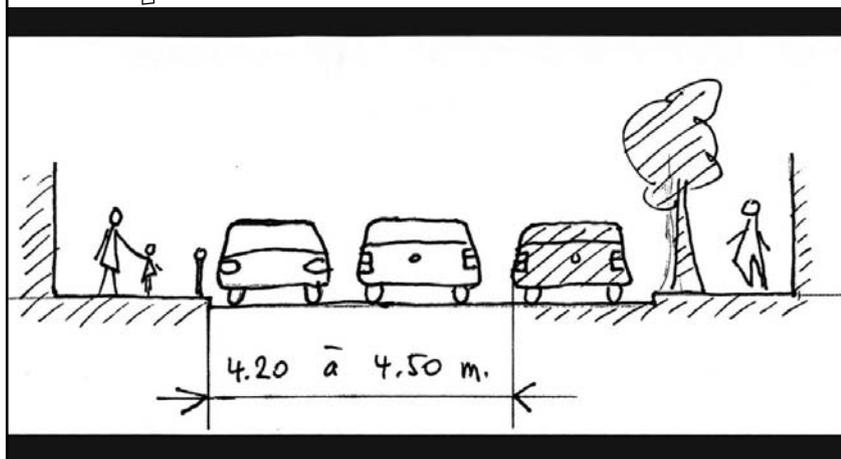


n°20

décembre 2007

LES NOUVELLES

Déplacements et sécurité



Mot de fin d'année

Le Comité d'habitants du 8 novembre a connu un franc succès. Son contenu riche, son déroulement équilibré et une participation large ont été appréciés par tous.

Compte tenu de la période électorale, la prochaine séance plénière se tiendra au deuxième trimestre 2008.

Le comité de pilotage du Comité d'habitants a décidé de mettre à profit cet intermède pour aller visiter les réseaux d'échanges de pratiques ainsi que d'autres instances de démocratie participative dans les communes voisines (Echirolles, Eybens...).

Ces rencontres seront l'occasion d'enrichissement mutuel et permettront de travailler sur des évolutions possibles du Comité d'habitants. Nous invitons tous les habitants de notre ville à s'inscrire pour ces visites auprès du Service DSU-Vie des quartiers (04 76 28 76 28).

Par ailleurs, les différents collectifs de quartiers et groupes de travail spécifiques vont continuer d'avancer pendant cet hiver.

Nous profitons de ces nouvelles pour vous souhaiter à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année.

*Le comité de pilotage
du Comité d'habitants*

Prochains RDV

Collectif des Alpes

Mercredi 19 décembre,
14h à 18h, place des Ecrins :
fête de Noël, contes, musique et
chocolat chaud !

Collectif Bastille-Néron

Lundi 7 janvier, 18h à l'Etabli,
4 rue Romain-Rolland.

Visite des conseils de quartier d'Eybens

Jeudi 10 janvier, 20h.

Collectif Centre ancien

Jeudi 24 janvier,
17h, salle mille-pattes.

Visite de l'APUS d'Echirolles

Vendredi 25 janvier, 14h.

Collectif du Mail

Lundi 11 février, 18h à la MTL
(maison du temps libre).

Déplacement et sécurité routière

Eviter les accidents

La vitesse est le principal facteur de risque en ville et démultiplie la gravité des accidents. Le passage de la limitation de 60 à 50 km/h en ville a d'ailleurs entraîné une diminution des accidents. La consommation d'alcool, de drogues, ou encore l'inattention liée à l'usage du téléphone sont aussi des facteurs de mise en danger.

association Prévention Routière

Comportements et responsabilités individuelles

Les participants ont tous des exemples de comportements non respectueux à donner. Pour certains ce sont des jeunes, pour d'autres ce sont des conducteurs de tous âges, ceux qui ne s'arrêtent pas pour laisser passer les piétons, ou encore les collégiens qui traversent au feu rouge... Certains insistent sur la responsabilité individuelle :

c'est à chacun d'être vigilant et prévoyant. Les questions de comportement, c'est finalement l'affaire de tous, et tous c'est chacun.

Sensibiliser

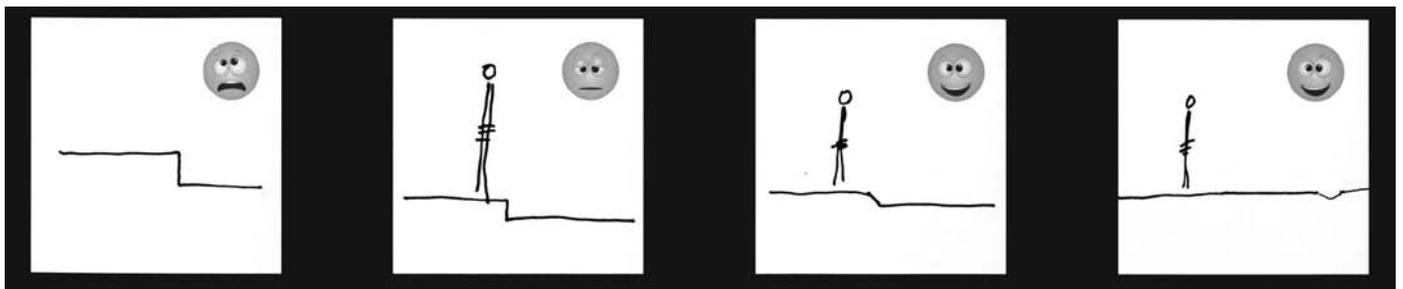
L'éducation semble être un des axes majeurs d'intervention. Des démarches de prévention routière existent dans les collèges et les centres de loisirs de Fontaine. L'association "Prévention Routière" est d'ailleurs très présente dans les écoles.

Prévention, aménagement et répression

Certains remarquent qu'il y a des aménagements qui favorisent les choses. D'autres soulignent l'impact de la répression dans la baisse du nombre de tués sur route. Selon les analyses de "prévention routière", il y a eu de gros progrès depuis 30 ans dus en premier lieu aux aménagements urbains, à l'état des véhicules et enfin au rôle de la répression.

La Police Municipale de Fontaine (surveillance du stationnement, des lieux publics, de la circulation...) comprend cinq agents. L'essentiel des sanctions prises concerne le stationnement, sur celles liées à la circulation une bonne partie porte sur l'usage du téléphone portable au volant.

Préconisations de l'ADTC :



Trottoir à bordure haute,

trottoir à bordure et potelets,

trottoir sans bordure avec potelets

Une ville plus sûre et plus agréable à vivre

Pour modérer la circulation il faut, d'une part, réduire la vitesse, et d'autre part, diminuer l'usage de la voiture. Il est également important de partager la rue entre les différents usagers. Si la délimitation des espaces de chacun (trottoir, piste cyclable) est importante sur les grands axes, le concept de "zones 30" semble plus pertinent dans les quartiers. Il se développe beaucoup depuis une dizaine d'années. Le principe est de réduire la chaussée au minimum pour les voitures. Avec 4m50 les véhicules se croisent à 30km/h. Le fait que les enfants puissent aller à pied à l'école est un critère pour repérer les endroits bien aménagés.

Les façons d'aménager la rue ont beaucoup évolué. Avant la chaussée était séparée du trottoir par une bordure haute. Aujourd'hui soit les trottoirs ont des bordures moins hautes, soit un espace est protégé par des potelets. Cela permet une circulation plus facile pour les piétons, poussettes...

La place du vélo est importante à prendre en compte pour ne pas insécuriser et décourager cette pratique. Les rues où l'on circule lentement, à 30km/h, ne nécessitent pas d'aménagement spécifique. Les terre-pleins centraux peuvent s'avérer dangereux car ils ne permettent pas aux automobilistes de se déporter suffisamment.

Jacques Henbert, ADTC (association pour le développement des transports en commun) et "Rue de l'avenir"

Aménager les rues

Certains se demandent comment s'organisent les déplacements dans les rues où des camions passent (allée des Balmes, rue des Charmettes, rue Antoine Polotti...).

D'autres signalent que certaines rues, comme la rue du

19 mars 62, n'ont pas de trottoirs assez larges.

Le Maire rappelle qu'il ne suffit pas de mettre un panneau zone 30, mais que cela nécessite des aménagements de voirie qui coûtent cher et ne peuvent pas se faire d'un seul coup.

Sur la ville, les zones 30 se

multiplient et cette évolution se renforcera dans les prochaines années.

Les différents types de ralentisseurs

Certains déplorent les dos d'âne car ils gênent, notamment les personnels de sécurité (ambulance, pompiers). Il existe beaucoup de types de ralentisseurs plus ou moins "raides". Le "gendarme couché" nécessite un passage à 10 km/h. Les systèmes de surélévation actuels permettent un passage à 30 km/h. Un habitant a constaté une diminution de la vitesse rue Jean Pain, depuis les aménagements de plateaux surélevés.

Demandes d'aménagement dans Fontaine

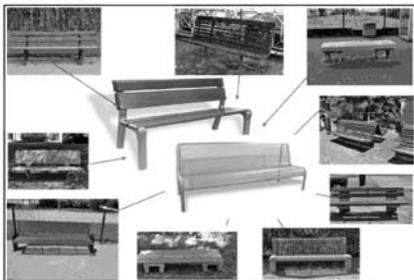
- Un résident propose de créer une zone 30 rue Henry Roudet, avec l'arrivée du futur équipement petite enfance.

- Le Boulevard Joliot Curie est également repéré comme un axe où la vitesse est trop élevée.

- Des fontainois du Mail se font l'écho des préoccupations des enseignants pour améliorer la sécurité aux abords de l'école Marcel Cachin.

Contact : Ophélie Malundu, service déplacement, 04 76 28 75 03

Mobilier urbain



Les Services Techniques de la ville travaillent sur le renouvellement du mobilier urbain de Fontaine. Le mobilier sera simplifié et mis en cohérence sur l'ensemble de la ville, ce qui va permettre une meilleure lisibilité et un travail plus facile d'entretien. Le renouvellement se fera sur 4 ans. Il n'engendrera pas de surcoût et correspondra aux dépenses allouées chaque année à l'entretien.

Les habitants ont été invités à donner leur avis sur les différents modèles de bancs et poubelles lors de la séance du Comité d'habitants de novembre et lors de visites organisées aux services techniques. Différents critères ont été pris en compte : confort, esthétique, solidité, coût...

Un type de mobilier spécifique a donc été choisi selon les types d'espace : rues principales, squares et parcs, écoles... Actuellement, les Services Techniques passent les commandes des bancs, corbeilles et potelets. Une centaine d'arceaux vélos sont également commandés pour développer le stationnement cycle sur la commune dans le cadre du Plan de Déplacement Urbain.

Contact : Jean-Rémi Jouanny,
services techniques, 04 76 26 92 57

Rénovation des aires de jeu



Les services de la ville organisent, à partir de janvier, un groupe de travail sur la rénovation et la création des aires de jeux. En effet, ces espaces constituent plus que jamais des lieux de rencontres et d'échanges non seulement pour les enfants mais aussi pour les parents. Ils tissent des liens entre les habitants d'un même quartier.

Ce groupe réunira des spécialistes de la petite enfance, de

l'aménagement urbain et de la concertation. Les objectifs sont de valoriser le patrimoine existant, de répondre aux normes en vigueur, de satisfaire les besoins des usagers, avec un coût raisonnable et un entretien facilité. Les différents statuts des aires de jeux seront également travaillés : aire de jeux principale ou secondaire...

Les habitants intéressés par ce projet sont invités à rejoindre le groupe de travail. Le premier lieu investi sera le parc Dragon dans le secteur des Fontainades, qui nécessite une transformation rapide du bac à sable.

Pour toute information ou inscription :

contact : Nadine Nivon, service
DSU-Vie des quartiers, 04 76 28 76 04

Qu'est-ce que le Comité d'habitants ?

Le Comité d'habitants concerne toute la ville de Fontaine et pas seulement un quartier. S'y rencontrent les habitants, les élus et les techniciens. On peut y aborder toutes les questions de la vie quotidienne à Fontaine et réfléchir ensemble à améliorer les choses. Il y a d'autres instances de rencontre entre les élus et les habitants (les visites de quartiers, les commissions municipales thématiques, les séances d'information spécifiques). Le Comité d'habitants est davantage transversal. Tous les sujets peuvent être abordés et tout le monde y est invité.

LES NOUVELLES du Comité d'Habitants

Rédaction Lénaïg Grard, Nadine Nivon, Jean-Rémi Jouanny, Yves Contreras.

Mise en page Xavier Glorieux «arpenteurs»

Contacts

Mairie de Fontaine Laurent Richard
service DSU - Vie des Quartiers
04 76 28 76 28
laurent.richard@fontaine38.fr
arpenteurs 04 76 53 19 29
contact@arpenteurs.fr